

**SAMEDI
12
DÉCEMBRE
10h - 18h**



FICHE D'INSCRIPTION

- Nom / Prénom :
- Téléphone :
- Adresse :
- Email :
- Nature du stand :
- Mètres linéaires souhaités :
- Besoin en électricité : Oui Non

Fait à : Le : Signature

Pièces obligatoires à fournir :

- Fiche d'inscription complète
- Assurance RC / Justificatif de domicile
- KBIS + carte professionnelle
- Règlement à effectuer lors de l'inscription

Dossier complet à renvoyer en mairie avant le
30 Novembre 2026

- Par courrier : Hôtel de ville - Place Jean Santini - 13115 St-Paul-Lez-Durance
- Par email (Administrés uniquement) :
mairie@stpaul.fr

REGLEMENT INTERIEUR

Marché de Noël

Arrivée des exposants : à partir de 08h00

ART.1 : La mairie se réserve la possibilité de sélectionner et de placer les exposants

ART.2 : Tout changement de place le jour de la manifestation ne pourra être effectué qu'après autorisation des responsables

ART.3 : En cas d'intempérie ou contraintes sanitaires, la mairie se réserve le droit d'annuler la manifestation

ART.4 : Les exposants s'engagent à prendre toutes les dispositions nécessaires afin d'assurer leur sécurité ainsi que celle du public et devront fournir une attestation d'assurance

ART.5 : La réservation sera définitive à la réception du document dûment remplis accompagné du règlement à l'ordre du TRESOR PUBLIC

- Prix de l'emplacement 5€ pour 3 mètres linéaires - 2€ par mètre supplémentaire
- Gratuit uniquement pour les résidents de St-Paul-Lez-Durance

En cas de non-respect de votre présence après engagement, la location vous sera facturée

ART.6 : Prévoir votre équipement tel que barnum, tables, chaises...

ART.7 : L'électricité peut être fourni si, et uniquement si, la demande a été faite sur le bulletin d'inscription
- Prévoir rallonges -

Lors de leur réservation, les exposants déclarent renoncer à tout recours contre la mairie organisatrice en cas de vol, perte, détérioration, etc... Les produits exposés demeurent sous l'entière responsabilité des propriétaires.